

PLAN DE FINANCEMENT DE L'AIRE PROTÉGÉE DE JBEL MOUSSA



Avec le soutien financier de

Mentions légales : Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et de l'ONU Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des États, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Cette publication a été produite avec le soutien financé de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du SPA/RAC et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Droits d'auteur : Tous les droits de propriété des textes et des contenus de différentes natures de la présente publication appartiennent au SPA/RAC. Ce texte et contenus ne peuvent être reproduits, en tout ou en partie, et sous une forme quelconque, sans l'autorisation préalable du SPA/RAC, sauf dans le cas d'une utilisation à des fins éducatives et non lucratives, et à condition de faire mention de la source.

© 2019 - Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Plan d'Action pour la Méditerranée
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées
B.P. 337
1080 Tunis Cedex - Tunisie
car-asp@spa-rac.org

Pour des fins bibliographiques, cette publication peut être citée comme suit :

SPA/RAC - ONU Environnement/PAM & HCEFLCD, 2019. Plan de financement de l'Aire protégée de Jbel Moussa. Par Le Port G., De Toma A., Binet T. Ed. SPA/RAC. Projet MedMPA Network - Tunis : 31 pages + annexes.

Crédit photo de couverture :

© Vertigo Lab.



Ce document a été édité dans le cadre du projet MedMPA Network financé par l'Union européenne.

Pour plus d'informations :

www.unepmap.org

www.spa-rac.org

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| TABLE DES MATIÈRES | 1 |
| ACRONYMES | 3 |
| LISTES DES FIGURES | 4 |
| LISTE DES TABLEAUX | 5 |
| 1. INTRODUCTION | 6 |
| 1.1. Durabilité financière des AMP | 6 |
| 1.2. Le financement des AMP de Méditerranée..... | 6 |
| 1.3. Durabilité financière de la future AP-de Jbel Moussa..... | 8 |
| 2. MÉTHODE | 8 |
| 2.1. Développement de la stratégie financière d'une AP | 8 |
| 2.2. Collecte des données et mission de terrain..... | 10 |
| 3. CONTEXTE | 10 |
| 3.1. Contexte géographique..... | 10 |
| 3.2. Contexte de création | 11 |
| 4. OBJECTIFS DE CONSERVATION ET PRIORITÉS DE GESTION | 13 |
| 5. ANALYSE FINANCIÈRE | 14 |
| 5.1. Besoins en financement pour la gestion de la nouvelle AP-de Jbel Moussa..... | 14 |
| 5.2. Coûts de mise en œuvre de la gestion | 14 |
| 5.2.1. Coûts d'opération | 14 |
| 5.2.2. Coûts d'investissement | 15 |
| 5.3. Ressources disponibles | 25 |
| 5.4. Ecart de financement..... | 25 |
| 6. STRATÉGIE FINANCIÈRE : IDENTIFICATION DES LEVIERS DE RÉDUCTION DE L'ÉCART DE FINANCEMENT | 26 |
| 6.1. Identification des biens et des services de l'AP-et des potentiels bénéficiaires | 26 |
| 6.2. Identification de mécanismes de financement potentiels | 28 |
| 6.2.1. Cas particuliers | 29 |
| BIBLIOGRAPHIE | 31 |
| ANNEXES | 32 |
| Annexe 1. Rapport de mission..... | 32 |

Annexe 2 : liste des participants tels que fournie par les partenaires..... 40

ACRONYMES

| | |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------|
| AMP | Aires Marines Protégées |
| AP | Aires Protégées |
| CAR/PAP | Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires |
| CDB | Convention sur la Diversité Biologique |
| FFEM | Fond Français pour l'Environnement Mondial |
| GIZC | Gestion Intégrée des Zones Côtières |
| HCEFLCD | Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification |
| MedPAN | Réseau des Gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| PAGI | Plan d'Aménagement et de Gestion Intégrée |
| PG | Plan de gestion |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| SN GIZC | Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Zones Côtières |
| SIBE | Site d'Intérêt Biologique et Ecologique |
| SPA/RAC | Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées |
| UE | Union Européenne |
| UICN | Union Internationale pour la Conservation de la Nature |
| WWF | World Wide Fund for Nature |
| WWF-MedPO | Bureau du Programme méditerranéen du WWF |

LISTES DES FIGURES

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1: Etape de développement de la stratégie financière d'une AP..... | 9 |
| Figure 2: Délimitation des nouvelles limites de l'AP de Jbel Moussa | 11 |
| Figure 3: Répartition des coûts opérationnels et d'investissement sur le budget total | 24 |

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Ressources humaines nécessaires pour la nouvelle AP.....14

Tableau 2 : liste des études à réaliser dans le cadre du PAGI de Jbel Moussa.....16

Tableau 3 : liste des formations à réaliser dans le cadre du PAGI de Jbel Moussa.....17

Tableau 4: Coûts opérationnels pour la gestion de la future AP de Jbel Moussa.....19

Tableau 5: Coûts d'investissements pour la gestion de la future AP de Jbel Moussa.....20

Tableau 6: Récapitulatif des besoins et des revenus pendant la période du plan de gestion25

Tableau 7: Exemples de services fournis par la future AP de Jbel Moussa et des potentiels bénéficiaires de ces services.....27

Tableau 8: Mécanismes de financement mobilisables selon les biens et services rendus par une AMP28

1. INTRODUCTION

1.1. Durabilité financière des AMP

En 2010, les Parties contractantes à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) adoptent le Plan Stratégique pour la Diversité Biologique 2011-2020 et s'engagent à poursuivre 20 objectifs de conservation, nommés « Objectifs d'Aichi ». L'Objectif 11 spécifie que « *d'ici à 2020, au moins [...] 10% des zones marines et côtières, [...], sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement [...]* »(CDB, 2010).

L'efficacité de gestion des Aires Protégées¹ (AP), telle qu'elle est mentionnée par la CDB, ne peut être appréhendée qu'au regard d'objectifs de gestion fixés. L'atteinte de ces objectifs est conditionnée par la mise en œuvre d'activités de gestion spécifiques et la mise à disposition des **moyens nécessaires** à leur réalisation.

Des ressources financières suffisantes sont donc nécessaires à la mobilisation des moyens essentiels à la bonne gestion des AP et à l'atteinte de leurs objectifs de conservation. A contrario, une situation financière précaire va engendrer de nombreux problèmes de gestion : recrutement du personnel, investissement dans des infrastructures, achat de matériel scientifique, etc.

La recherche d'une **durabilité financière**, définie comme la « *capacité [à] assurer des ressources financières suffisantes et stables sur le long terme et [à] consommer ces ressources de manière adaptée et sous une forme qui garantisse le financement de l'ensemble des coûts de gestion* »(Bovarnick et al., 2010), est donc une condition au succès des AP. L'identification de **financements durables**, c'est à dire « *suffisants et stables sur le long terme* », et l'allocation optimale, c'est-à-dire « *adaptée* », de ces ressources, sont ainsi deux exercices financiers indispensables à l'atteinte d'une gestion efficace des AP. Le manque d'informations sur les **coûts de gestion** et de création de l'AP, en freinant la mise en place de ces exercices comptables, peut expliquer une situation financière instable, insuffisante et non durable.

1.2. Le financement des AMP de Méditerranée

La situation financière des AP méditerranéennes est examinée et présentée dans le « *Statut des AMP méditerranéennes* » publié en 2012 par le MedPAN et le SPA/RAC (Gabrié et al., 2012). Sur 80 AMP interrogées, seulement la moitié traite des questions relatives aux financements. Ceci démontre de la faible connaissance et/ou considération des aspects financiers pour la gestion des AP.

Une récente étude réaffirme cependant l'importance des financements pour la conservation à travers une évaluation de l'écart de financement des AP méditerranéennes (Binet et al., 2015a)². Les données officielles de 14 pays, étudiées dans le cadre de cette étude, démontre que les ressources financières disponibles pour la gestion des AP dans la région avoisinent les 54,5 millions d'euros par an. Ce

¹ Cette question s'entend dans un premier temps au regard plus précis des Aires Marines et Côtières Protégées (AMCP), mais a été élargi au contexte plus large des AP compte-tenu de la situation particulière de Jbel Moussa (aire protégée terrestre et marine)

²Les résultats présentés dans la suite sont directement extraits du rapport de cette étude.

montant est ensuite comparé aux besoins financiers nécessaires à la gestion dite « efficace » des AP, c'est-à-dire la gestion qui assure l'atteinte de l'ensemble des objectifs stratégiques de l'AMP. L'estimation des besoins pour une gestion efficace pour les systèmes nationaux d'AMP, agrégée pour 14 pays méditerranéens, montre un écart en financement (différence entre les financements disponibles et les besoins en financement) de 700 millions d'euros par an. L'écart de financement pour les sept pays de l'UE étudiés est estimé à 458 millions d'euros en 2014. Cet écart est estimé à 17 millions d'euros pour les 7 pays non-membres de l'UE étudiés.

Ainsi, il devient urgent d'envisager une augmentation des financements des AMP de Méditerranée, étant donné que **seulement 12% des besoins en financement pour une gestion efficace sont aujourd'hui couverts par les ressources financières disponibles.**

Les principales causes de la mauvaise situation financière des AP méditerranéennes sont en fait la faible diversité des sources de financements et la faiblesse des ressources disponibles dans les pays non-UE.

En outre, l'augmentation des pressions anthropiques et naturelles pesant sur les AP est susceptible d'augmenter les besoins en financement pour garantir l'adaptation de la gestion à ces pressions. Les changements climatiques, les pressions liées au tourisme et au développement côtier vont augmenter sensiblement ces besoins et accentuer cette situation de sous-financements.

Egalement, les restrictions budgétaires induites par la crise financière mondiale des principaux pays donateurs affectent d'autant plus la disponibilité des ressources financières. C'est notamment le cas de l'aide bilatérale au développement international pour les aires marines protégées qui a diminué de 9% en 2012, 13% en 2013 et 46% en 2014 (Binet et al., 2015).

Enfin, les faiblesses institutionnelles accentuent la vulnérabilité financière des aires marines protégées et côtières : malgré une organisation institutionnelle globale, certains pays sont confrontés à un manque de coordination entre les entités (organismes centraux chargés de la gestion des AP), qui à son tour affecte le flux des ressources. Les faiblesses institutionnelles peuvent également freiner la mise en œuvre d'alliances stratégiques avec les autorités locales et les parties prenantes, souvent nécessaire à l'utilisation efficace des ressources financières disponibles. L'absence d'acteurs locaux gestionnaires peut entraîner une forte dépendance aux consultants externes et aux ONG limitant l'autonomisation des acteurs locaux dans la gestion durable de leurs AP.

1.3. Durabilité financière de la future AP-de Jbel Moussa

Le présent plan de financement est la synthèse écrite du processus de développement de la stratégie financière de la prochaine AP de Jbel Moussa à être créée. L'objectif de ce plan de financement est de :

- **Identifier les besoins en financements** pour l'atteinte des objectifs de l'AP, tels qu'ils sont définis dans son PAGI (SPA/RAC - ONU Environnement/PAM. 2019), sur 5 ans ;
- **Identifier des sources et mécanismes potentiels et viables de financement** pour couvrir les besoins identifiés.

2. MÉTHODE

2.1. Développement de la stratégie financière d'une AP

L'objectif de la stratégie financière est :

- 1) d'offrir une description détaillée des caractéristiques économiques de l'AP afin de permettre l'analyse de la situation actuelle ; et
- 2) d'identifier les éléments nécessaires à la priorisation des actions pouvant permettre la gestion financière durable de l'AP.

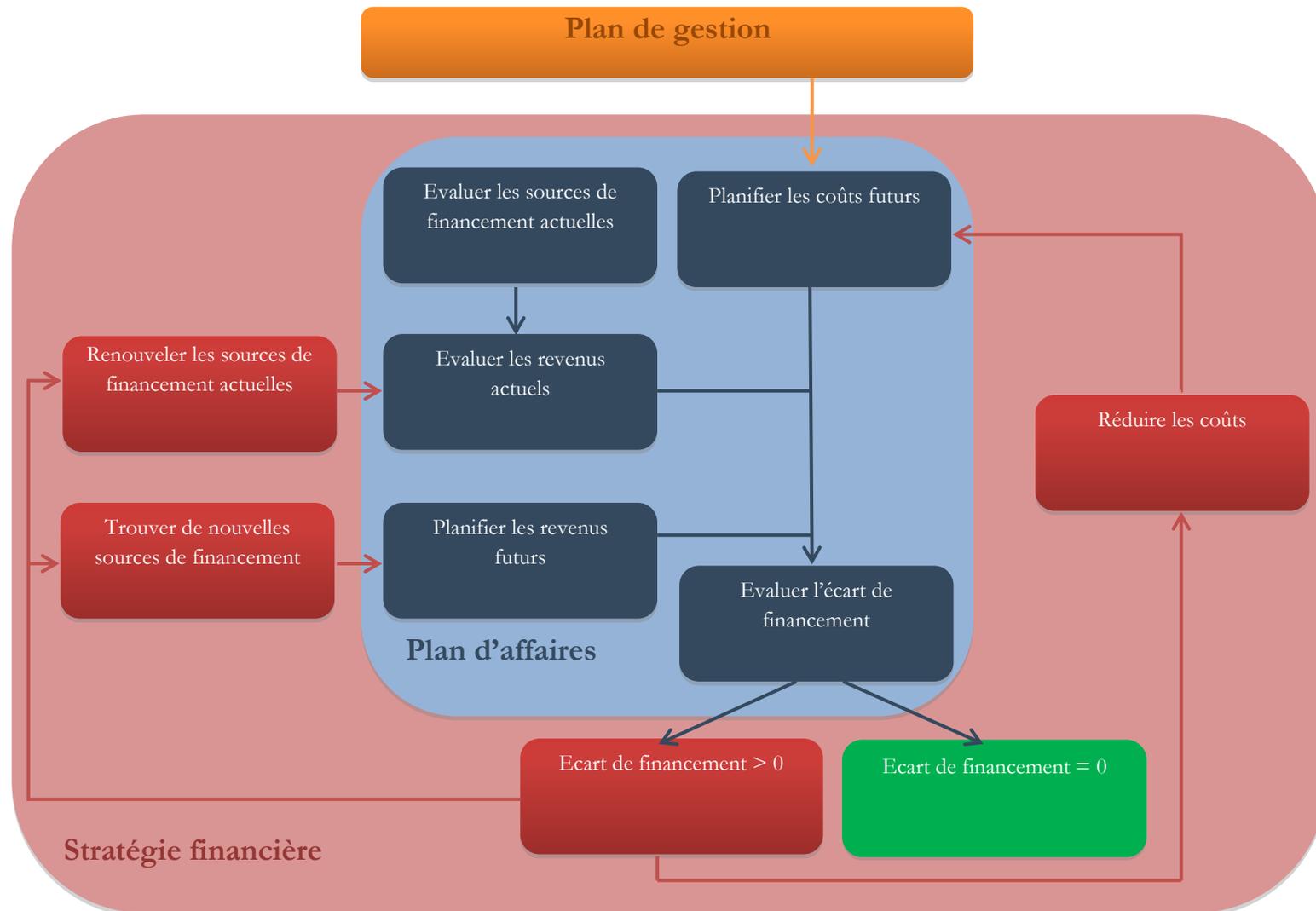
La réalisation de ces deux objectifs doit conduire à la définition d'une stratégie financière pour l'AP et à l'élaboration d'un plan financement pour toute la durée de mise en œuvre du plan de gestion.

Dans la pratique, le développement d'une stratégie financière passe par les trois étapes suivantes :

- **Evaluation** : évaluation des coûts et des revenus pour l'atteinte des objectifs du plan de gestion et calcul de l'écart de financement ;
- **Stratégie** : étude de faisabilité de la mise en œuvre des mécanismes de financement mobilisables pour réduire l'écart de financement ;
- **Mise en œuvre** : description et mise en œuvre de la stratégie financière par la définition d'un plan de financement cohérent.

Ces étapes sont reprises et détaillées dans la figure ci-dessous.

Figure 1: Etape de développement de la stratégie financière d'une AP



2.2. Collecte des données et mission de terrain

Les consultants Adèle de Toma et Guillaume Le Port de Vertigo Lab se sont rendus dans l'aire protégée de Jbel Moussa le mercredi 24 juillet, puis ont réalisé la formation « plan de financement » à Tanger le 26 juillet 2019.

Cette mission a été l'occasion de rencontrer les institutions (HCEFLCD) et acteurs locaux impliqués dans la future gestion de l'AP. Des entretiens réalisés avec ceux-ci³ ont permis de récolter un certain nombre d'informations. Elle a aussi permis de collecter les données utilisées pour la construction de la proposition de plan de financement, et de prendre connaissance du contexte général de la future gestion du site de Jbel Moussa.

A cette occasion, les consultants ont aussi eu l'occasion de présenter le projet de développement de la stratégie financière de l'AP, de visiter le site et de collecter les informations pouvant garantir l'existence de synergies entre le projet de mise en œuvre de la stratégie du HCEFLCD à Jbel Moussa et les acteurs locaux impliqués dans des activités de conservation du site depuis plusieurs années.

3. CONTEXTE

L'ensemble des données de contexte sont issues d'informations provenant du PAGI de l'aire protégée de Jbel Moussa (SPA/RAC - ONU Environnement/PAM, 2019).

3.1. Contexte géographique

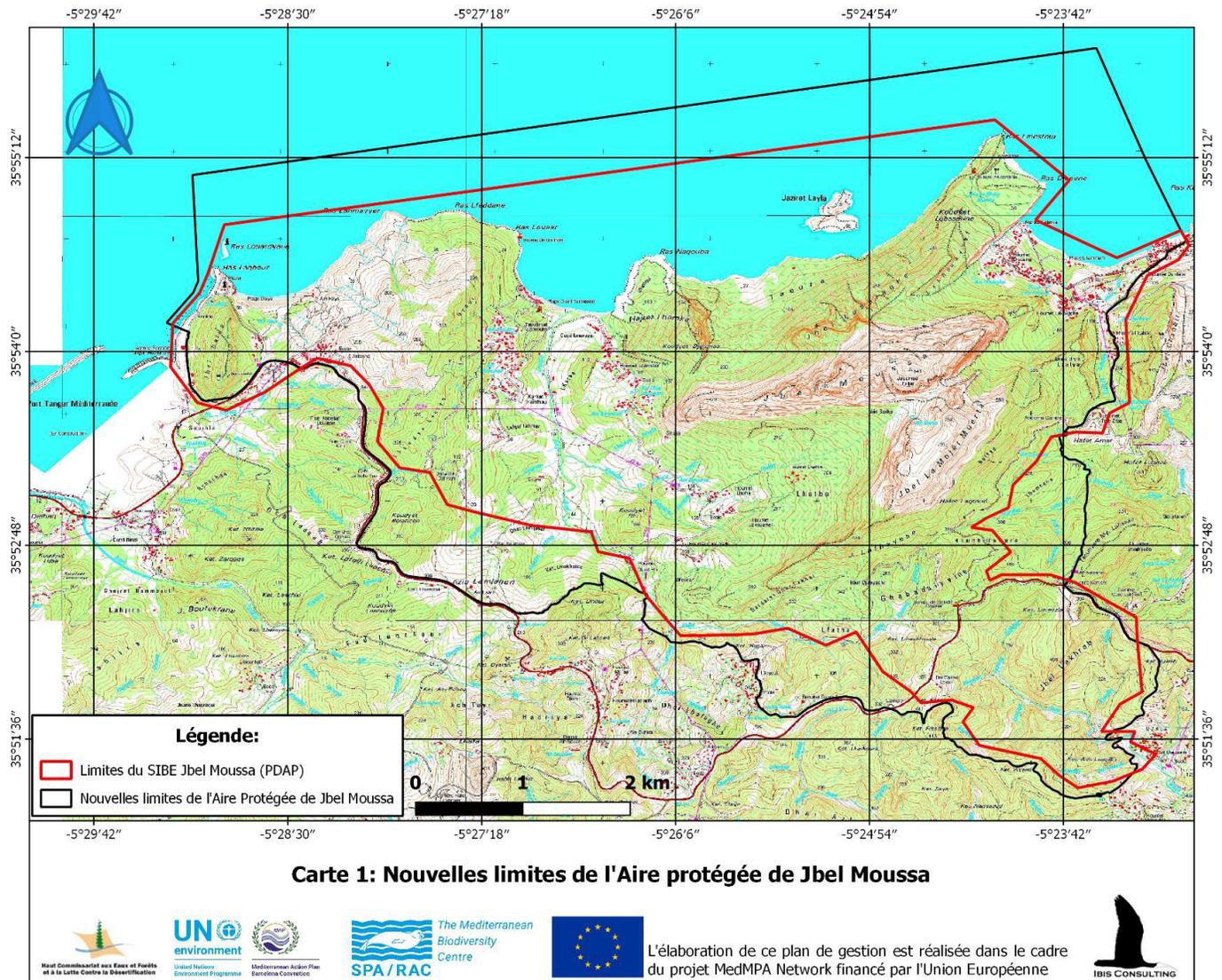
Le Jbel Moussa est situé au niveau du détroit de Gibraltar, à l'extrême nord du Maroc dans la Province de Tétouan. Au carrefour de deux continents, le site présente de nombreux atouts culturels et une histoire riche des différentes occupations passées.

Massif calcaire karstifié culminant à 850m, constitué par une haute falaise vive plongeant profondément dans la mer et qui, au niveau de Ras Léona, se prolonge dans l'arrière-pays en montrant un système complet de plates-formes quaternaires d'abrasion marine (4 niveaux, très bien conservés). A 200m du littoral l'îlot Leïla est un énorme bloc distant de 200 m de la côte et territoire espagnol.

De nombreuses espèces et sous-espèces endémiques sont signalées communes avec l'Andalousie. Concernant la faune, situé à la pointe septentrionale de l'Afrique, le site est par conséquent un passage de migration particulièrement important. A signaler également la présence d'une population résiduelle de singe Magot. Concernant l'herpétofaune les prospections nécessitent une actualisation mais ont montré la présence des 3 espèces suivantes *Discoglossus pictus*, *Macroprotodon cucullatus* et *Malpolon monspessulanus*.

³ Notamment Mr Mohamed Jabran, représentant du HCEFLCD à Tanger et interlocuteur central de Vertigo Lab concernant cette étude

Figure 2: Délimitation des nouvelles limites de l'AP de Jbel Moussa



3.2. Contexte de création

Le site de Jbel Moussa est un espace qui intègre une partie marine et une partie terrestre. Il renferme à l'intérieur de ses limites, telles que redéfinies dans le cadre du processus de l'élaboration de son PAG, un patrimoine naturel exceptionnel et des écosystèmes marins et terrestres représentant un intérêt particulier pour la biodiversité méditerranéenne en général et la biodiversité marocaine en particulier. La gestion du patrimoine de ce site nécessite à la fois l'adoption de mesures de protection et de mesures de valorisation cohérentes avec la nécessité du maintien des fonctions écologiques des différents éléments de ce patrimoine et leur utilisation durable.

Le Jbel Moussa est déclaré SIBE. Le site est également le pendant septentrional marocain de la Réserve de Biosphère Intercontinentale de Méditerranée déclarée en 2006 (RIMB). L'élaboration du PAGI de l'AP de Jbel Moussa pour renforcer la classification en tant que SIBE répond à plusieurs

enjeux :

- La nécessité de désigner le SIBE de Jbel Moussa en tant que future AP comme élément du réseau des AP en Méditerranée ;
- L'importance de la biodiversité et des caractéristiques géomorphologiques et paysagères du SIBE du Jbel Moussa et de ses potentialités pour la conservation en Méditerranée ;
- Le rôle socio-économique des ressources du SIBE du Jbel Moussa et nécessité de contrôler les pressions résultantes des activités de leur exploitation.

L'élargissement de l'Aire Protégée, notamment au niveau marin, s'explique par l'importance des ressources naturelles marines du site. Cet aspect a été confirmé par les prospections marines réalisées dans le cadre du projet MedKEYHABITATS (PNUE-PAM-SPA/RAC, 2016).

4. OBJECTIFS DE CONSERVATION ET PRIORITÉS DE GESTION

Le PAGI de la nouvelle AP de Jbel Moussa a été élaboré en 2019 dans le cadre du Projet régional "Vers un réseau complet et cohérent d'aires marines protégées bien gérées en Méditerranée" (Projet MedMPA network). Le SPA/RAC collabore dans le cadre de ce projet avec le HCEFLCD.

Ce PAGI répond quatre principaux enjeux de conservation et de gestion durable des ressources naturelles du site de Jbel Moussa :

- **Assurer un cadre réglementaire et organisationnel** permettant une protection, une valorisation et une gestion durable des ressources naturelles, culturelles et paysagères du site ;
- **Supporter et développer des activités et des projets** qui intègrent la conservation durable des ressources du site, la génération de valeurs économiques pour la population et la mobilisation du public quant à l'importance de l'aire protégée Jbel Moussa pour le maintien et la préservation du patrimoine naturel et culturel du Maroc et de la Méditerranée ;
- **Gérer le mitage de l'espace** et limiter l'impact négatif des activités humaines (activités touristiques, constructions, équipements et infrastructures...);
- **Surveiller et suivre l'état des ressources naturelles** et le fonctionnement des milieux.

Afin de répondre à ces 4 principaux enjeux, le PAGI de Jbel Moussa identifie 5 objectifs majeurs de l'aire protégée :

- Création de l'aire protégée et mise en place d'un mécanisme de gouvernance ;
- Conservation et restauration/réhabilitation de la biodiversité au niveau de l'aire protégée ;
- Organisation et développement de l'exploitation durable des ressources naturelles de l'AP;
- Valorisation des ressources naturelles, paysagères et culturelles de l'aire protégée à travers un accès au public réglementé, organisé et contrôlé ;
- Amélioration des connaissances sur les valeurs naturelles, paysagères et culturelles de l'aire protégée, à travers un suivi scientifique régulier et pertinent.

Ces 5 objectifs globaux sont répartis en 22 objectifs opérationnels. 64 activités précises sont identifiées afin d'atteindre ces 22 objectifs. Dans les sections suivantes, les coûts de gestion (opérationnels et d'investissement) sont estimés sur la base des 64 activités listées dans le plan de gestion et des moyens humains, matériels et financiers envisagés pour leur mise en œuvre.

5. ANALYSE FINANCIÈRE

5.1. Besoins en financement pour la gestion de la nouvelle AP-de Jbel Moussa

Ce plan de financement a pour objectif de déterminer l'ensemble des coûts à appliquer pour réaliser l'ensemble des 64 activités du PAGI. Ce plan de financement porte sur 5 ans pour répondre aux enjeux temporels exprimés dans le plan de gestion auquel il est associé.

L'ensemble des activités présentées dans le PAGI sont considérées comme essentielles au fonctionnement de la future AP. Le plan de gestion de l'AP propose donc un scénario de gestion que l'on peut qualifier d'optimal, et dont le financement doit sur le long-terme assurer la totale mise en œuvre. Les besoins et coûts nécessaires à la mise en œuvre des activités du PAGI ont également été estimés sur la base d'entretiens avec les institutions chargées de la future gestion de l'AP.

5.2. Coûts de mise en œuvre de la gestion

5.2.1. Coûts d'opération

Ressources humaines

Les informations issues des différents documents officiels et échanges font état de besoins d'une équipe de gestion opérationnelle permanente de 4 personnes pour la mise en œuvre des actions du PAGI de la future AP.

Tableau 1: Ressources humaines nécessaires pour la nouvelle AP

| | Description | Nombre de postes |
|-----------------|---------------------------------|------------------|
| Staff permanent | Directeur de l'unité de gestion | 1 |
| | Ecogarde | 2 |
| | Chargé de suivi écologique | 1 |

Selon les missions et les compétences requises, des consultants extérieurs et des chercheurs pourront venir compléter les effectifs du pôle (pour la formation et la recherche notamment). Les coûts de leur intervention seront couverts par les budgets des projets de recherches associés (cf. coûts d'investissements). **Le reste des coûts récurrents (i.e. hors ressources humaines) représentent les coûts opérationnels.**

Entretien des infrastructures

Les coûts de maintenance incluent (i) les coûts associés à l'entretien des locaux de l'unité de gestion et (ii) ceux associés à l'entretien des véhicules de l'AP.

Dans un premier temps, des locaux déjà existants seront utilisés les premières années, afin de ne pas entraîner de coûts d'investissements trop importants sur les trois premières années en termes de construction de la nouvelle maison de la RBIM. Une fois le local pour les gestionnaires construits (en $n+3$ à 5), les coûts d'entretien de bâtiment commenceront à être pris en charge par l'unité de gestion.

Entretiens des véhicules

Pour ce premier cycle de gestion, un bateau et un véhicule ont été identifiés comme nécessaires à la réalisation des activités du plan de gestion. Les coûts annuels d'entretien et d'achat de carburant pour les 3 véhicules sont estimés sur la base d'une enquête réalisée auprès de 20 gestionnaires d'AMP en Méditerranée (Binet et al, 2015), qui ont été recoupées avec les informations obtenues lors de l'atelier de formation à Tanger (voir partie 2.2. *collecte des données et mission de terrain*).

Autres coûts d'opération

D'autres dépenses sont à considérer comme l'achat de petit matériel. Le PAGI de la future AP de Jbel Moussa liste un ensemble d'équipements nécessaires à sa mise en œuvre et au fonctionnement d'un laboratoire : combinés GPS-sondeur, récepteurs GPS mobiles et accessoires pour les embarcations, jumelles (standard marin), etc. Des informations complémentaires concernant le petit matériel sont issues de la formation à Tanger.

5.2.2. Coûts d'investissement

Achat de nouveaux équipements

Les premiers coûts d'investissement correspondent à l'acquisition des véhicules nécessaires au déplacement de l'unité de gestion sur la zone (voir ci-dessus) : une embarcation pour les activités de suivi et de surveillance côtière ainsi que deux moteurs hors-bord 115 CV quatre temps (un autre bateau déjà existant). Un véhicule terrestre sera aussi nécessaire. Il a été considéré dans ce plan de financement comme un investissement. Une méthode de réduction des coûts au sein de la stratégie financière découlant de ce PAGI (en fonction des futurs écarts de financement identifiés) pourrait être pour l'APAL d'allouer un de leurs véhicules à l'unité de gestion.

Des activités de recherche et de suivi des populations locales seront entreprises dès le premier cycle de gestion de l'AP. Ainsi, l'acquisition de matériels de plongée est à prévoir. Ces 5 équipements complets (bouteilles, détendeurs, octopus, stabilisateur et combinaisons) nécessiteront des investissements répartis sur les 5 années (tous les deux ans afin de lisser au mieux les dépenses d'investissements de la future unité de gestion). L'achat d'un compresseur sera aussi nécessaire dès la première année.

Achat/construction de locaux

Bien que le PAGI de l'AP de Jbel Moussa prévoient notamment l'aménagement d'un centre d'accueil et d'information et d'un laboratoire d'analyse de routine pour le suivi régulier du milieu, le pas de temps de ce premier cycle de gestion (5 ans) et le large spectre d'activités à réaliser sur cette période (et des investissements qui en découlent) ne permettra pas la réalisation de l'ensemble de ces travaux. Des études de faisabilité de ces travaux peuvent cependant être réalisées durant ce premier cycle de gestion, et le centre en tant que tel pourra être construit à la fin du cycle (année 5), si le budget est suffisant.

Aménagements

La matérialisation du zonage sur le terrain induit des coûts d'achat et d'installation de balises en mer. Pour une bonne visibilité des limites des zones de protection par les usagers, ces balises ne doivent pas être espacées de plus de 500 mètres les unes des autres. Le PAGI de l'AP de Jbel Moussa propose ainsi 23 balises flottantes en mer pour délimiter les différentes zones de protection de la future AP.

En parallèle à ces aménagements marins, des aménagements des sentiers pédagogiques et de la signalétique seront aussi nécessaires. Ces aménagements ne sont pas prioritaires et seront réalisés dans un second temps (à partir de l'année 3). Ces aménagements à terre doivent être envisagés avec beaucoup de vigilance, afin de ne pas accentuer la dispersion de la fréquentation et le dérangement de la faune : ils doivent canaliser le public et lui permettre de découvrir le site et la faune sans dérangement (Thibault, 2006). La mise en place d'une signalétique pédagogique et directionnelle devrait participer à canaliser ce flux. Des études de faisabilité de ces aménagements pourront être réalisées durant ce premier cycle de gestion.

Etudes

Le PAGI de la nouvelle AP de Jbel Moussa ainsi que les échanges réalisés avec les différents acteurs lors de la journée de formation mettent en avant des besoins sur :

Tableau 2 : liste des études à réaliser dans le cadre du PAGI de Jbel Moussa

| Catégorie | Détail de l'étude |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pêche | <ul style="list-style-type: none">▪ Etude sur les pratiques de pêche▪ Enquête sur l'adoption des bonnes pratiques de pêche |
| Agriculture | <ul style="list-style-type: none">▪ Enquêtes sur les pratiques agricoles▪ Enquête sur l'adoption des bonnes pratiques dans l'utilisation agricole▪ Etude sur les retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles du site et partage des bénéfices |
| Education et sensibilisation | <ul style="list-style-type: none">▪ Etude architecturale et scénographique pour le développement de la maison de la RBIM<ul style="list-style-type: none">▪ Evaluation du programme d'éducation à l'environnement▪ Etude pour la mise en place d'un programme d'éducation à l'environnement sur site |

| | |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Suivi scientifique | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat initial de l'environnement ▪ Etude approfondie de l'état des conservations des formations forestières identifiant les zones nécessitant des mesures de restauration ▪ Suivi de l'impact de l'industrie à Gibraltar sur la qualité des eaux de l'AMP <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de la population de singes magots ▪ Suivi de la plante carnivore <i>Drosophyllum lusitanicum</i> |
| Suivi de gestion | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation à mi-parcours du PAGI ▪ Evaluation finale du PAGI ▪ Révision du plan d'aménagement urbain de la zone |

Préalablement au commencement des travaux d'aménagement du site, des études devront également être réalisées sur sa capacité de charge, l'impact environnemental et les mesures de correction et de compensation.

Les coûts annuels d'investissement dans le suivi régulier du milieu sont estimés sur la base d'une enquête réalisée auprès de 20 gestionnaires d'AMP en Méditerranée (Binet et al, 2015), ainsi que les échanges réalisés avec les différents acteurs lors de la formation à Tanger.

Mission d'éducation

La formation des agents qui seront chargés de la surveillance et de l'animation de la zone marine est une condition incontournable pour assurer la gestion effective du plan de gestion. Un certain nombre de besoin en formation interne, mais aussi d'éducation auprès de certaines catégories de la population sont nécessaire :

Tableau 3 : liste des formations à réaliser dans le cadre du PAGI de Jbel Moussa

| Catégorie | Détails |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Formation interne | Formation sur les techniques de collecte/analyse des données relatives aux indicateurs |
| | Formation sur la gestion axée sur les résultats |
| Formation interne/externe | Mise en place du programme d'éducation à l'environnement et développement des supports associés |
| Formation externe | Sensibiliser et former les pêcheurs aux pratiques de pêche responsable |
| | Ateliers sur la réglementation et les lois de la pêche au sein de l'AMP |
| | Sensibilisation et formation des partenaires |

Mesures de compensation et de restauration

A l'heure actuelle, le PAGI prévoit « au moins 3 mesures de restauration dans le cadre de projets concertés et engageant les parties concernées, notamment les usagers », sans fournir plus de détails.

Synthèse

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats de l'évaluation des coûts (opérationnels et d'investissement) de gestion de l'AP de Jbel Moussa pour les cinq premières années de gestion

Tableau 4: Coûts opérationnels pour la gestion de la future AP de Jbel Moussa

| | | Unité | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | |
|----------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Ressources humaines | Staff permanent | Gestionnaire (directeur de l'unité de gestion) | 1 | 64 000 | 65 216 | 66 455 | 67 718 | 69 004 |
| | | Ecogardes | 2 | 96 000 | 97 824 | 99 683 | 101 577 | 103 507 |
| | | Chargé de suivi écologique | 1 | 48 000 | 48 912 | 49 841 | 50 788 | 51 753 |
| TOTAL ressources humaines | | | 4 | 208 000 | 211 952 | 215 979 | 220 083 | 224 264 |
| Maintenance | Maintenance des bâtiments | Entretien ménager du local administratif + maison de la RBIM | | | | 10 000 | 10 000 | 10 000 |
| | | Entretien extérieur du local | | | | 20 000 | 20 000 | 20 000 |
| | Maintenance des véhicules et essence | Maintenance des véhicules terrestres | 1 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 |
| | | Maintenance véhicules marins | 1 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| | | Taxes et assurances tous véhicules | | 7 000 | 7 000 | 7 000 | 7 000 | 7 000 |
| | | Pièces détachées | | 2 000 | 2 000 | 2 000 | 2 000 | 2 000 |
| | TOTAL maintenance | | | | 17 000 | 17 000 | 47 000 | 47 000 |
| Commodités | Eau | | | | | 1 500 | 1 500 | 1 500 |
| | Fioul | | 64 800 | 64 800 | 64 800 | 64 800 | 64 800 | 64 800 |
| | Electricité | | | | | 1 500 | 1 500 | 1 500 |
| | Communications (Internet, etc.) | | 4 500 | 4 500 | 4 500 | 4 500 | 4 500 | 4 500 |
| TOTAL commodités | | | | 69 300 | 69 300 | 72 300 | 72 300 | 72 300 |

| | | | | | | | |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Autres coûts opérationnels | Appareillage portatif (oxymètre, pHmètre, salinomètre) | | 1 500 | | 1 500 | | 1 500 |
| | Loupe binoculaire | | 3 000 | | | | |
| | Filets et épuisettes | | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 1 000 |
| | Produits chimiques | | 1 200 | 1 200 | 1 200 | 1 200 | 1 200 |
| | Jumelles | | 1 300 | 1 300 | 1 300 | 1 300 | 1 300 |
| | Uniformes de terrain | | 2 000 | | 2 000 | | 2 000 |
| | Longue-vue | | 2 500 | | | | |
| | Disque de Secchi | | 2 000 | | | 2 000 | |
| | Benne | | 500 | | 500 | | 500 |
| TOTAL autres coûts opérationnels | | | 15 000 | 3 500 | 7 500 | 5 500 | 7 500 |
| TOTAL coûts opérationnels | | | 101 300 | 89 800 | 126 800 | 124 800 | 126 800 |
| TOTAL coûts récurrents | | | 309 300 | 301 752 | 342 779 | 244 883 | 351 064 |

Tableau 5: Coûts d'investissements pour la gestion de la future AP de Jbel Moussa

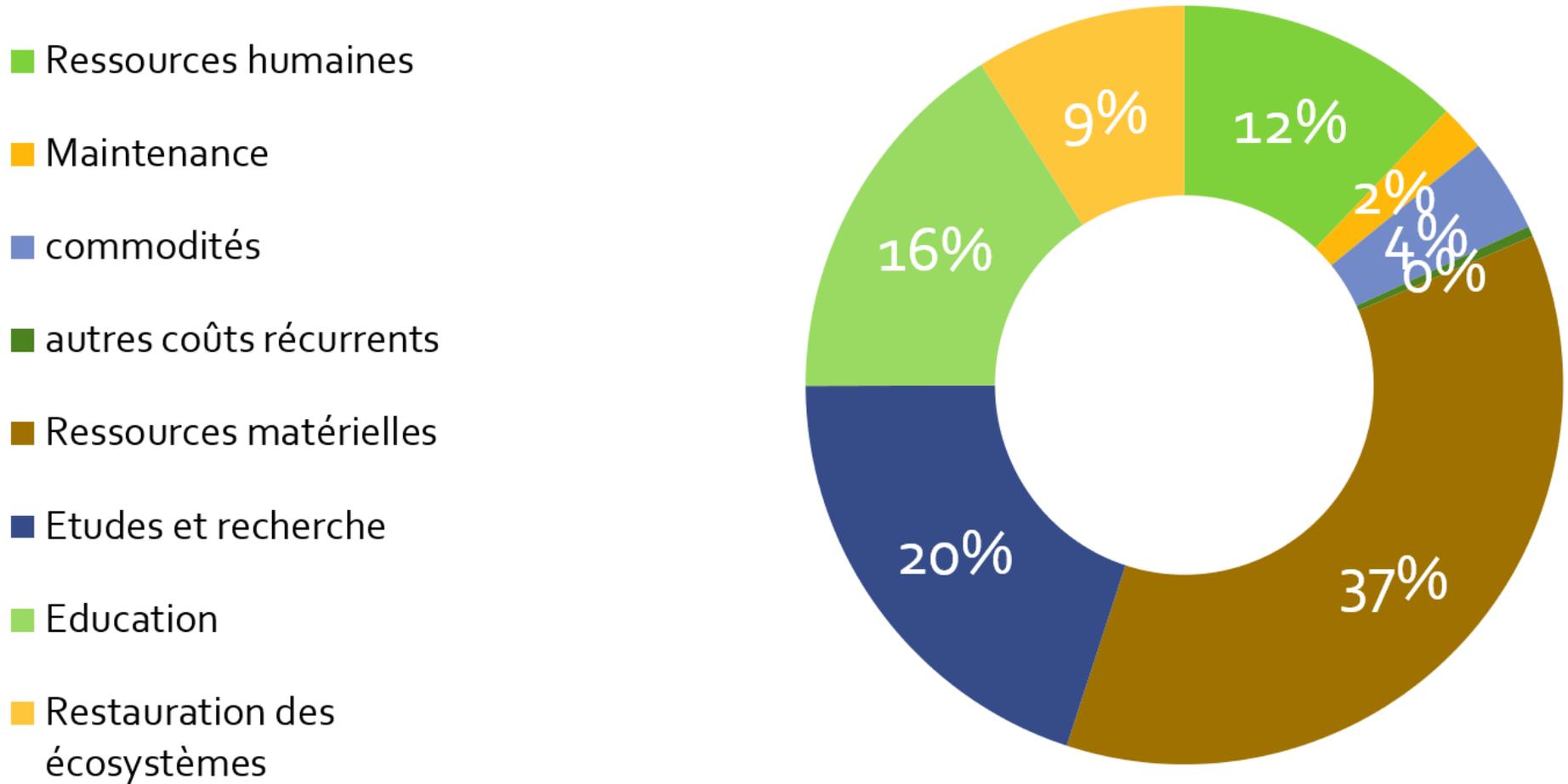
| | | Unité | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------------|-------------------------------------|---------|---------|---------|-------|-------|------|
| Achat d'équipement | Réfrigérateur pour échantillon | 1 | 6 000 | | | | |
| | GPS | 5 | 4 400 | 4 400 | 2 200 | | |
| | Véhicule | 1 | | 200 000 | | | |
| | Canot gonflable | 1 | 100 000 | | | | |
| | Moteurs canot | 2 | 30 000 | 30 000 | | | |
| | Compresseur | 1 | | 25 000 | | | |
| | Ordinateurs | 5 | 10 000 | 10 000 | 5 000 | | |
| | Mobilier de bureau | Forfait | | | 3 000 | 3 000 | |
| | Balises marines | 23 | 48 000 | 21 000 | | | |
| | Balises pour zones de plongée sous- | 5 | | 110 000 | | | |

| | | | | | | | |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------|------------------|----------------|----------------|----------|
| | marine | | | | | | |
| | Equipement divers pour les sentiers de randonnée (balisages, signalétiques) | Forfait | | 50 000 | 50 000 | 50 000 | |
| | VHF | 2 | 2 000 | 2 000 | | | |
| | Equipements de plongée | 6 | | 30 000 | 30 000 | | |
| TOTAL investissement équipement | | | 200 400 | 482 400 | 90 200 | 53 000 | 0 |
| Achat d'infrastructures | Construction du local administratif, maison de la RBIM, observatoire des rapaces | 1 | | 800 000 | 350 000 | 350 000 | |
| | Aménagement des circuits pédagogiques | Main d'œuvre | | | 200 000 | | |
| | Balisage de la zone | | 30 000 | 30 000 | | | |
| | Signalétique des circuits pédagogiques | | | | | 150 000 | |
| | Aménagement des zones de plongée | | | 250 000 | 250 000 | | |
| TOTAL investissement infrastructure | | | 30 000 | 1 080 000 | 800 000 | 500 000 | |
| Etudes et recherche | Enquêtes sur les pratiques agricoles | | | | 100 000 | | |
| | Etude sur les pratiques de pêche | | | | 100 000 | | |
| | Etude sur les retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles du site et partage des bénéfices | | | | 100 000 | | |
| | Enquête sur l'adoption des bonnes pratiques dans l'utilisation agricole | | | | | 50 000 | 50 000 |
| | Enquête sur l'adoption des bonnes pratiques de pêche | | | | | 35 000 | 35 000 |
| | Etat initial de l'environnement | | 100 000 | | | | |

| | | | | | | | |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Etude approfondie de l'état des conservations des formations forestières identifiant les zones nécessitant des mesures de restauration | | 200 000 | 100 000 | | | |
| | Evaluation à mi-parcours du plan de gestion | | | | 50 000 | | |
| | Evaluation finale du plan de gestion | | | | | | 50 000 |
| | Evaluation du programme d'éducation à l'environnement | | | | | | 100 000 |
| | Etude architecturale et scénographique pour le développement de la maison de la RBIM | | 200 000 | | | | |
| | Révision du plan d'aménagement urbain de la zone | | | | | | |
| | Suivi de l'impact de l'industrie à Gibraltar sur la qualité des eaux de l'AMP | | | 150 000 | | | |
| | Suivi de la population de singes magots | | | 50 000 | 50 000 | 50 000 | |
| | Etude pour la mise en place d'un programme d'éducation à l'environnement sur site | | | | 100 000 | | |
| | Suivi de la plante carnivore <i>drosophilum lusitanicum</i> | | | | | 50 000 | 50 000 |
| | TOTAL investissement études | | 500 000 | 300 000 | 500 000 | 185 000 | 285 000 |
| Education et gouvernance | Formation sur les techniques de collecte/analyse des données relatives aux indicateurs | | | 40 000 | | | |

| | | | | | | | |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|
| | Formation sur la gestion axée sur les résultats | | 40 000 | | | | |
| | Sensibilisation et formation des partenaires | | | 30 000 | | 30 000 | |
| | Sensibiliser et former les pêcheurs aux pratiques de pêche responsable | | 229 000 | 229 000 | | | |
| | Ateliers sur la réglementation et les lois de la pêche au sein de l'AMP | | 225 000 | | | | |
| | Mise en place du programme d'éducation à l'environnement et développement des supports associés | | | | 300 000 | 300 000 | |
| TOTAL Investissement éducation | | | 494 000 | 299 000 | 300 000 | 330 000 | 0 |
| Restauration des écosystèmes et aménagement naturel | 3 mesures de restauration dans le cadre de projets concertés et engageants les parties concernées (notamment les usagers) | | | | 266 667 | 266 667 | 266 667 |
| TOTAL investissement restauration | | | 0 | | 266 667 | 266 667 | 266 667 |
| | | | | | | | |
| TOTAL INVESTISSEMENTS | | | 1 224 400 | 2 161 400 | 1 956 867 | 1 334 667 | 551 667 |

Figure 3: Répartition des coûts opérationnels et d'investissement sur le budget total



5.3. Ressources disponibles

Ni le PAGI, ni les échanges avec les différents acteurs institutionnels n'ont permis au consultant d'établir avec des certitudes des financements pour la future AP de Jbel Moussa dans les années à venir. Il apparaît que, dans le cadre du plan décennal du HCEFLCD, des fonds seront alloués à la gestion du site, sans qu'il n'ait été possible de connaître un montant certain.

5.4. Ecart de financement

Bien que des revenus potentiels aient été introduits dans l'outil Excel de plan de financement (cf tableur Excel plan de financement), ceux-ci sont totalement exploratoires et y ont été introduits à titre pédagogique. En l'absence de sources de financement certaines identifiées, l'écart de financement pour la gestion de la future AP de Jbel Moussa correspond aux besoins en financement estimés précédemment.

Cet écart de financement est susceptible d'évoluer selon la stratégie financière en fonction de :

- La validation ou non de certains financements identifiés ici comme sûrs ;
- L'apparition de nouvelles sources de financement et de mécanismes de financement (autofinancement notamment) ;
- La réduction de certains coûts dans les premières années.

Tableau 6: Récapitulatif des besoins et des revenus pendant la période du plan de gestion

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------|
| Besoins financiers | 1 533 700 | 2 463 152 | 2 299 646 | 1 679 549 | 902 731 |
| Revenus | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ecart financier | -1 533 700 | -2 463 152 | -2 299 646 | -1 679 549 | -902 731 |

6. STRATÉGIE FINANCIÈRE : IDENTIFICATION DES LEVIERS DE RÉDUCTION DE L'ÉCART DE FINANCEMENT

L'objectif de la présente partie est d'identifier les sources et mécanismes de financement pouvant permettre de réduire l'écart de financement estimé dans la partie précédente. Il est cependant important de rappeler que la mise en place de certains des mécanismes de financements identifiés par la suite, pourra nécessiter un délai incompatible avec le délai de mise en œuvre du plan de gestion. Ainsi, l'intervention des autorités publiques et/ou des organisations internationales est indispensable pour assurer le financement des activités durant les premières années de gestion de l'AP, le temps de mettre en œuvre lesdits mécanismes d'autofinancement.

6.1. Identification des biens et des services de l'AP-et des potentiels bénéficiaires

Cette sous-partie vise à identifier les bénéficiaires des services fournis par l'AP, ceci afin d'orienter et de justifier les options de financements proposées dans le plan d'affaires.

Une rapide évaluation des services rendus par l'AP et des principaux bénéficiaires de ces services a été menée sur la base des données disponibles dans la bibliographie et des entretiens avec les experts durant la mission de terrain. Les résultats de cette évaluation sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 7: Exemples de services fournis par la future AP de Jbel Moussa et des potentiels bénéficiaires de ces services

| Catégories de service | Biens et services | Bénéficiaires potentiels |
|------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Services d'approvisionnement | Pêche cotière | Pêcheurs côtiers |
| | Pêche traditionnelle | Pêcheurs artisanaux |
| Services culturels | Pesca-tourisme | Opérateurs touristiques |
| | Esthétisme des paysages | Randonneurs, opérateurs touristiques |
| | Observation de la faune locale | Clubs de plongée, organisateurs de croisières |
| | Pratique d'activité d'extérieures | Touriste |
| | Attractions culturelles (architecture, sites, etc.) | Opérateurs touristiques |
| | Accès au plage | Opérateurs touristiques |
| | Mouillage | Plaisanciers |
| Services de régulation | Régulation de la qualité de l'eau | Pêcheurs populations locales |
| | Régulation du changement climatique | La société |
| Services de support | Nurserie pour les espèces exploitées | Secteur des pêches |
| | Protection d'espèces protégées | ONG |

6.2. Identification de mécanismes de financement potentiels

Le tableau ci-après présente différents mécanismes de financements et les associe aux biens et services qu'ils peuvent permettre de rémunérer.

Tableau 8: Mécanismes de financement mobilisables selon les biens et services rendus par une AMP

(Source : Conservation Finance guide)

| Biens et services | | Mécanismes de financement potentiels associés |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Type de service | Identifié sur le site de Jbel Moussa | |
| Services d'approvisionnement | | |
| Pêche côtière | Oui | Frais d'extraction de la ressource |
| Pêche traditionnelle | Oui | Frais d'extraction de la ressource, licence, fonds d'entreprise pour la biodiversité |
| Utilisation du matériel génétique pour un usage pharmaceutique et/ou biotechnologique | Non | Droits de bioprospection |
| Extraction de produits pétrochimiques (pétrole et gaz) | Non | Frais d'extraction de la ressource, instruments fiscaux |
| Extraction de minéraux à valeur commerciale | Non | Frais d'extraction de la ressource, instruments fiscaux |
| Matière première pour la conception de produits artisanaux | Non | Frais d'extraction de la ressource, fonds d'entreprise pour la biodiversité |
| Services culturels | | |
| Observation de la faune locale | Oui | Droits d'entrée |
| Esthétisme des paysages | Oui | Droits d'entrée |
| Pratique d'activité d'extérieures | Oui | Frais d'utilisation par les touristes |
| Accès aux plages | Oui | Droits d'entrée |
| Attractions culturelles (architecture, sites, etc.) | Oui | Droits d'entrée |
| Pesca-tourisme | Oui | License, droits d'entrée, Frais d'utilisation par les touristes |
| Mouillage | Non | Frais d'utilisation par les touristes |
| Recherches scientifiques | Non | Droits d'entrée, licence, droits de bioprospection |
| Services de régulation et de support | | |
| Régulation de la qualité de l'eau | Oui | Instruments fiscaux |
| Régulation du changement climatique | Oui | Instruments fiscaux, assurance |
| Nurserie pour les espaces exploitées | Oui | FEM, fonds de biodiversité, licence |
| Protection d'espèces protégées | Oui | FEM, donations |
| Energie des vagues | Non | License |
| Bouclier contre l'érosion/les tempêtes | Non | Assurances, instruments fiscaux |

6.2.1. Cas particuliers

Tourisme

Bien que les aires protégées participent grandement à l'attraction d'un nombre de plus en plus important de touristes sur les côtes méditerranéennes chaque année, elle ne capture que très rarement les bénéfices économiques issus de ce tourisme.

Les mécanismes économiques les plus simples à mettre en œuvre pour capturer une partie des revenus du tourisme, regroupés sous le terme de frais d'utilisation pour le tourisme, peuvent prendre plusieurs formes. Parmi ceux mobilisables à l'**échelle locale** (i.e. prélevés sur l'AP), on trouve :

- **Les droits d'entrée** ; les visiteurs peuvent avoir à payer leur accès à l'AP ou à l'un des points d'intérêts du site protégés ;
- **Les droits de concession** ; des entreprises (« concessionnaires ») fournissant un service au sein de l'AP, tel que de l'hébergement ou de la restauration, peuvent avoir à payer la pratique de cette activité sur le site ;
- **Les licences et permis** ; des entreprises privées opérant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'AP (e.g. guides, organisateurs de croisières en bateaux) ou des particuliers pratiquant une activité touristique spécifique (e.g. plongée sous-marine, pêche, camping) peuvent avoir à payer une licence ou un permis pour la pratique de leur activité.

La mise en place de frais d'utilisation pour le tourisme nécessite néanmoins (i) de réaliser en amont une étude de fréquentation touristique afin de quantifier l'activité touristique et d'estimer le potentiel de revenus générés et (ii) une inscription claire dans la loi et les décrets d'application de la possibilité pour les gestionnaires de collecter et d'utiliser localement des revenus de ce type.

▪

Deux fonds nationaux pour la protection de l'environnement

Plusieurs pays ont créé des fonds environnementaux pour assurer le financement à long terme de leurs espaces protégés.

Ces fonds peuvent être de plusieurs natures (Conservation Finance Alliance, 2008):

- Les fonds de subvention qui attribuent des ressources pour des projets de conservation ou de développement à des ONG et à des organisations communautaires ;
- Les fonds de gestion des parcs qui financent les frais de fonctionnement et parfois de création d'aires protégées ou d'un réseau d'aires protégées d'un pays ;
- Les fonds bruns qui financent des activités de dépollution (comme le FODEP en Tunisie) et dont certains affectent une part de leurs subventions à la conservation de la biodiversité et aux aires protégées.

Amendes

L'utilisation d'amendes est un outil essentiel à la gestion d'une AP. Elles sont le seul moyen de mettre en œuvre une surveillance efficace sur le site et de contribuer à l'arrêt des activités illégales (pêche, extraction de sable, construction, etc.) et donc à la diminution de nombreuses pressions. Ces amendes peuvent également être un moyen de financer l'AP. Pour être efficace, ces amendes devront être dissuasives. Les bénéfices de cet outil ne seront perçus qu'après plusieurs années. Encore une fois, les questions juridiques sont à étudier très précisément avant de songer à mettre en œuvre un tel mécanisme.

BIBLIOGRAPHIE

Binet, T., Diazabakana, A., Hernandez, S., 2015. Sustainable financing of Marine Protected Areas in the Mediterranean: a financial analysis.

Bovarnick, A., Fernandez-Baca, J., Galindo, J., Negret, H., 2010. Financial Sustainability of Protected Areas in Latin America and the Caribbean: Investment policy guidance. UNDP.

SPA/RAC - ONU Environnement/PAM, 2019. Elaboration du PAGI de l'aire protégée de Jbel Moussa. Par Cabinet IBIS Consulting.

CDB, 2010. Aichi Biodiversity Targets [WWW Document]. URL <https://www.cbd.int/doc/strategic-plan/2011-2020/Aichi-Targets-FR.pdf> (accessed 9.15.15).

Gabriel, C., Lagabrielle, E., Bissery, C., Crochelet, E., Meola, B., Webster, C., Claudet, J., Chassanite, A., Marinesque, S., Robert, P., Goutx, M., Quod, C., 2012. The Status of Marine Protected Areas in the Mediterranean Sea 2012. A study done by MedPAN in collaboration with the RAC/SPA. MedPAN.

Thibault, M., 2006. Plan de Gestion de la Réserve Naturelle du Lac de Réghaïa (Algérie).

ANNEXES

Annexe 1. Rapport de mission

Mission 1 : Jbel Moussa, Maroc

Activité 1 : Formation des acteurs locaux à la réalisation de plan de financement pour la future Aire Protégée de Jbel Moussa

Activité 2 : Réalisation du plan de financement de la future Aire Protégée de Jbel Moussa

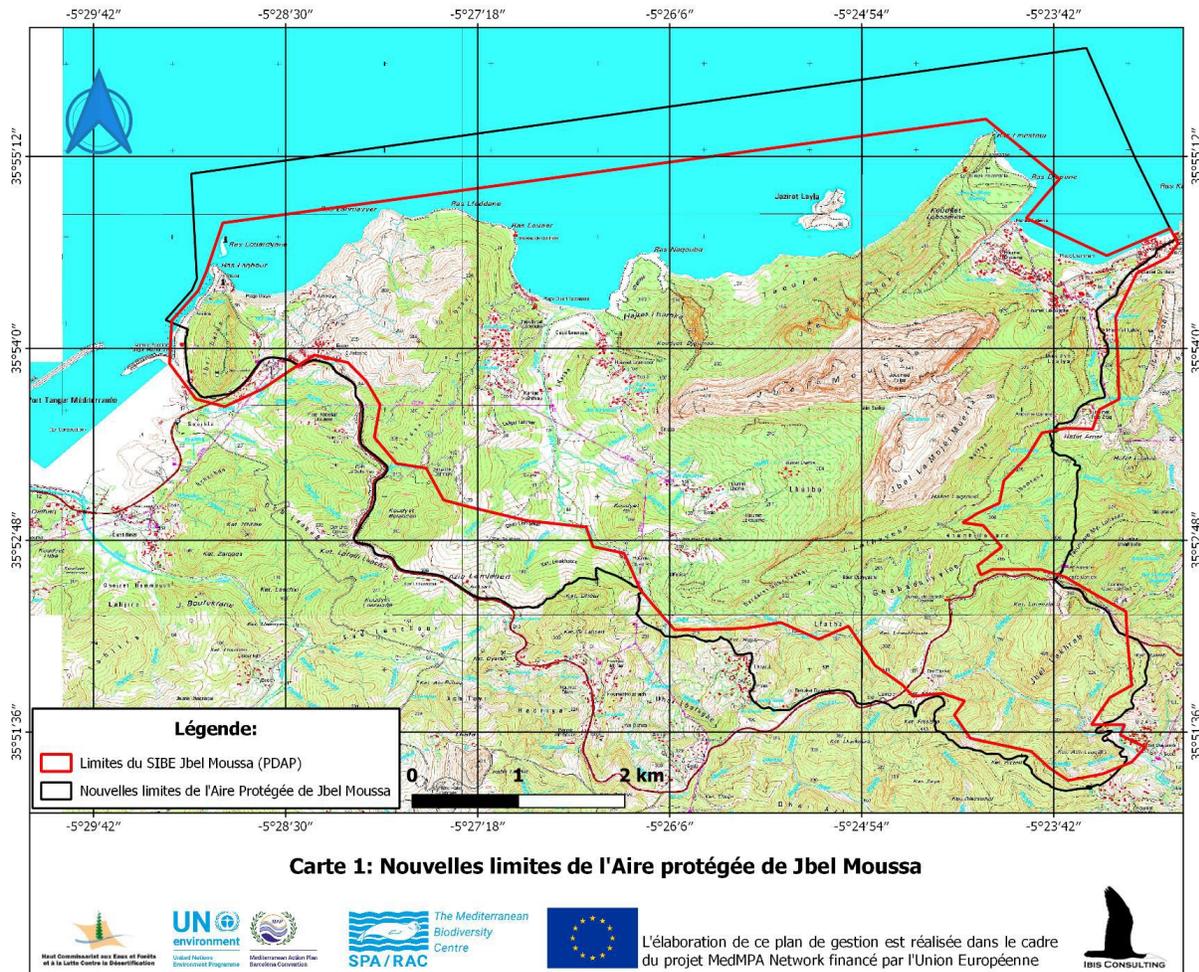
Date : 26 juillet 2019

Contexte général :

Comme stipulé dans le plan de gestion de la future AP, le site de Jbel Moussa est un espace qui intègre une partie marine et une partie terrestre. Il renferme à l'intérieur de ses limites, telles que redéfinies dans le cadre du processus de l'élaboration de son PAG, un patrimoine naturel exceptionnel et des écosystèmes marins et terrestres représentant un intérêt particulier pour la biodiversité méditerranéenne en général et la biodiversité marocaine en particulier.

La gestion du patrimoine de ce site nécessite à la fois l'adoption de mesures de protection et de mesures de valorisation cohérentes avec la nécessité du maintien des fonctions écologiques des différents éléments de ce patrimoine et leur utilisation durable.

Figure 4 : carte de zonage de l'Aire Protégée de Jbel Moussa

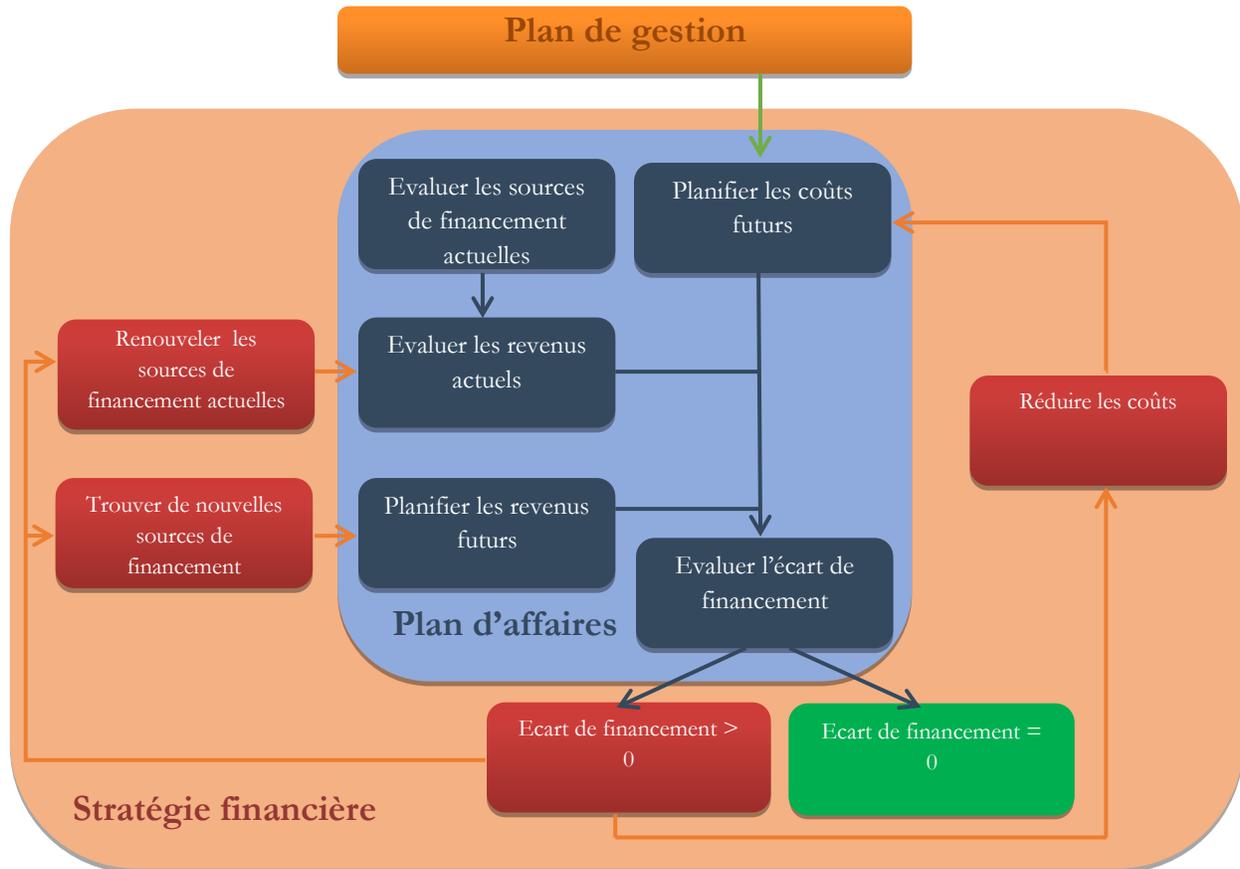


Une des étapes préliminaires à la mise en place en place d'une zone de protection efficace à la fois au niveau maritime et terrestre à Jbel Moussa est la planification financière des besoins futurs pour réaliser l'ensemble des activités prévues dans le plan de gestion. A ce titre, le bureau d'études Vertigo Lab a été mandaté par le SPA/RAC afin de :

- 1) Réaliser le plan de financement de la future AP sur 5 ans (durée du plan de gestion) ;
- 2) Former les acteurs locaux à l'utilisation de l'outil « plan de financement ».

L'enjeu principal de cette formation est de permettre aux acteurs impliqués dans les activités de gestion de la zone de s'approprier l'outil « plan de financement » et d'être en mesure de réaliser leur stratégie financière, sur la base du schéma ci-dessous :

Figure 5: schéma récapitulatif du déroulement d'une stratégie financière



Contexte de la mission : Les consultants Adèle de Toma et Guillaume Le Port de Vertigo Lab se sont rendus dans l'aire protégée de Jbel Moussa le mercredi 24 juillet, puis ont réalisé la formation à Tanger le 26 juillet 2019.

Un rapport détaillé de la mission de Vertigo Lab sur place est présenté ci-dessous.

Mercredi 24 juillet 2019

| | |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 12.00 | Arrivée au Jbel Moussa Lodge |
| 12.30 | Rencontre avec Rachid El Khamlichi , responsable de l'antenne Tétouan-Tanger du Groupe de Recherche pour la Protection des oiseaux au Maroc (GREPOM) |
| 12.30 – 14.30 | Discussions sur la partie terrestre de l'aire protégée de Jbel Moussa et les principaux enjeux écologiques de la zone |
| 15.00-18.00 | Visite de l'aire protégée de Jbel Moussa (terrestre et future zone côtière) |

Jeudi 25 juillet 2019

| | | |
|--------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9.00 | 11.00 | Visite du port de Tanger Med, lieu d'échanges intenses entre Maroc et Espagne situé à proximité de Jbel Moussa |
| 11.00 | 13.00 | Ajustement de la formation et des exercices à proposer en fonction des premiers retours de terrain |
| 16.00 | | Retour à Tanger Rencontre avec Mr Atef Liman , chargé de projets MedMPAnet et superviseur de la mission, et Mr Ali Aghnaj , Ibis Consulting, rédacteur du plan de gestion de l'aire protégée de Jbel Moussa |
| 19.00 | | Dîner avec les partenaires du SPA/RAC et du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification |

Vendredi 26 juillet 2019

| | | |
|----------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9.30 | | Accueil des participants à l'hôtel Ibis Tanger Centre pour la formation Introduction de Mr Atef Liman et présentation du déroulé de la journée |
| 10.00 | 11.30 | Première partie de la formation : approche théorique du plan de financement |
| 11.30 | | Pause-café |
| 11.45 – 13.00 | | Seconde partie de la formation : exercice pratique de traduction d'activités du plan de gestion en moyens techniques et humains |
| 13.00 – 14.00 | | Pause déjeuner |

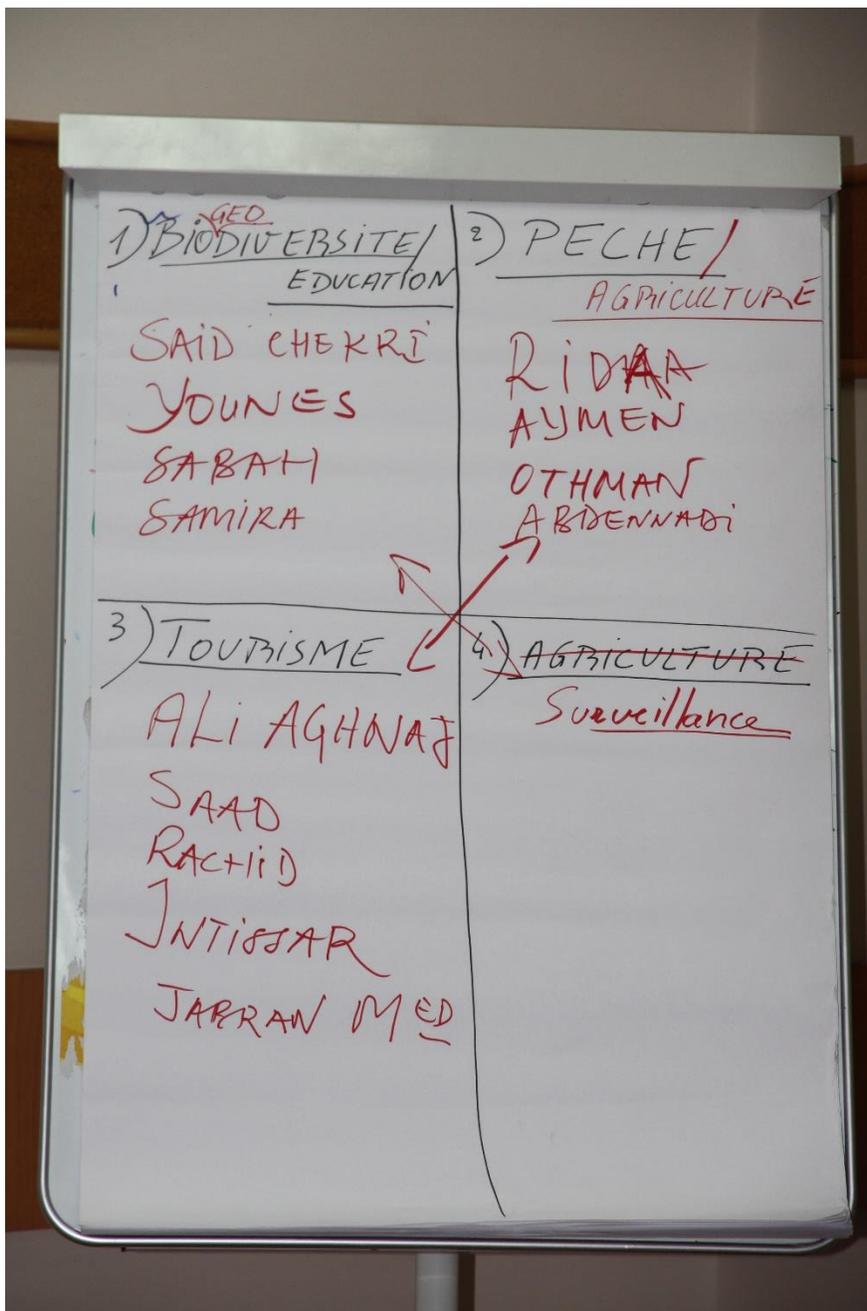
| | |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14.00 – 17.00 | Dernière partie de la formation : débriefing de l'exercice précédent et traduction des moyens nécessaires en coûts au sein du tableur excel de plan de financement |
| 17.00 – 17.30 | Clôture de la formation |

Au cours de la session d'exercice pratique, les participants ont été répartis en 5 groupes pour travailler sur les thématiques suivantes (voir photo ci-dessous) :

- Biodiversité/éducation ;
- Pêche ;
- Tourisme.

Au cours de cet exercice, les participants ont été amené à déterminer l'ensemble des actions et des moyens nécessaires à la mise en place de l'ensemble des activités liées à chaque thématique. Puis, l'ensemble de ces actions et moyens ont été traduits en coûts opérationnels et d'investissement afin de se familiariser avec l'outil « plan de financement ».

Figure 6: photographie de la répartition des groupes de travail, session de formation, Tanger



A l'issue de cette formation, les participants ont reçu :

- Un aperçu global des problèmes de financements de la conservation marine à l'échelle méditerranéenne ;

- Une présentation des principaux aspects à prendre en compte pour la réalisation d'un plan de financement d'une aire marine protégée ;
- Une introduction à la stratégie financière globale reposant sur le plan de financement ;
- Une présentation de différents mécanismes de financement innovants pour la conservation marine ;
- Un entraînement pratique à la réalisation en autonomie d'un plan de financement pour l'aire protégée de Jbel Moussa.



Annexe 2 : liste des participants tels que fournie par les partenaires

| Nom et Prénom | Organisme |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tahari Sabah | Chef du Service d'aménagement des Parcs et Réserves Naturelles - HCEFLCD |
| Abarkach Abdennadi | Cadre à la Division des Parcs et Réserves Naturelles – HCEFLCD |
| Ouahabi Samira | Cadre à la Division des Parcs et Réserves Naturelles – HCEFLCD |
| Jabran Mohamed | Chef du Service du Partenariat pour la Conservation et le développement des Ressources Naturelles à la DREF du Rif –Tétouan |
| Bensouda Othmane | Directeur du Parc National d'Al Hoceïma |
| Aghnaj Ali | Ibis Consulting |
| Idalhaj Abdelouaheb | Association Patrimoine, Développement et culture - Tétouan |
| El Khamlichi Rachid | GREPOM, antenne de Tanger-Tétouan |
| Achernane Ahmed | Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD), région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma |
| - | Délégation de la pêche maritime de Tanger |
| - | Délégation de la pêche maritime de M'diq |
| - | INRH de Tanger |
| - | Délégation Provinciale du Tourisme de Tanger |



United Nations
Environment Programme



Mediterranean Action Plan
Barcelona Convention



*The Mediterranean
Biodiversity
Centre*

Specially Protected Areas Regional Activity Centre (SPA/RAC)
Boulevard du Leader Yasser Arafat - B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisia
Tel: +216 71 206 649 / 485 | car-asp@spa-rac.org | www.spa-rac.org